

BULLETIN D'INFORMATION

n° 5

Période du 01/01 au 30/06/2000

Dans ce numéro :

LA VIE DANS LE RESEAU

- Mise en place du Réseau « Grands Carnivores – lynx loup »
- Le réseau lynx dans les Alpes de Haute-Provence
- Utilisation des pièges photographiques
- Deux autorisations d'élimination de lynx

LES INEDITES DU RESEAU

- Observations visuelles : données probables ou confirmées
- Prédation sur le Grand-Tétras
- Présence sur la chaîne de l'Epine
- Présence de lynx sédentaire dans la région de la Bresse (88)
- Perte du signal émetteur du lynx relâché au Champ du Feu (67)
- 34 données récoltées en 6 mois par un seul correspondant

QUAND ON PARLE DU LYNX

- ▲ Livre sur le lynx dans le Jura
- ▲ Réunion dans le Sundgau (Haut-Rhin)
- ▲ Réunion des experts du groupe SCALP
- ▲ Trois lynx empoisonnés en Suisse en hiver

POUR EN SAVOIR PLUS SUR ...

- ◆ L'utilisation de radio-transmetteur intra-péritonéal pour le suivi de jeunes lynx.
- ◆ L'utilisation des observations pour l'étude de l'habitat et de la distribution du lynx pardelle.
- ◆ Le spectre alimentaire du lynx dans le jura suisse

LES DONNEES

- L'aire de répartition
- La prédation sur le cheptel domestique

Grâce aux données du Réseau lynx, l'évolution de la répartition du lynx peut être suivie à l'échelle nationale.

Les cartes de présence, présentées dorénavant dans chaque bulletin sur un fond forestier, permettront à chaque correspondant de vérifier l'état des connaissances dans sa propre région.

Rappelons que notre objectif est de produire une carte de présence du lynx réactualisée tous les trois ans.

A mi-parcours de la période 1999-2001, l'aire de présence du lynx obtenue à partir des données déjà collectées laisse apparaître des « trous » qui à première vue ne s'expliquent pas, car entourés de présence de lynx. Il ne reste plus qu'une année et demie pour combler ces espaces et affiner cette cartographie.

Examinez donc avec attention la répartition des indices de présence recueillis en 1999 et 2000 dans votre région, et orientez vos efforts de collecte et de vérification vers les sites les moins prospectés...

A l'issue de l'année 2000, la nouvelle carte de répartition ne devrait plus comporter que des trous liés réellement à l'absence de l'espèce !

Le bulletin du « Réseau-Lynx », édité tous les six mois depuis 1998, est maintenant diffusé à plus de 150 exemplaires en plus des correspondants du Réseau. De nombreuses associations et des médias spécialisés reçoivent ce document, ce qui nous a valu différents articles dans la presse nationale.

Nous continuerons dans cette voie, car nous sommes persuadés que la meilleure manière d'oeuvrer pour la conservation et la gestion des grands prédateurs est de mettre à la portée du plus grand nombre, les données biologiques et techniques de base.

LA VIE DANS LE RÉSEAU

■ **Mise en place à partir du 1^{er} juillet 2000 d'un « Réseau Grands Carnivores – Lynx loup » dans les Alpes.**

Dans les Alpes, le « Réseau Lynx » et le « Réseau Loup » ont été fusionnés en un seul et même réseau appelé « Réseau Grands carnivores lynx loup ». Cette évolution devenait nécessaire suite à la progression du loup. Dorénavant, le correspondant utilisera un seul jeu de formulaires pour relever les indices de présence de l'une ou l'autre espèce et pour effectuer les constats de dommages sur le cheptel domestique. Une procédure unique de transmission des formulaires a également été adoptée dans les Alpes et mise en place par les DDAF.

A partir du 1^{er} juillet 2000, les correspondants adresseront :

- l'**original des fiches indices** à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) et une copie à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage à M. T. DAHIER (ONCFS, Micropolis – La Bérardie 05000 GAP) ;
- les **fiches synthèses** du constat de dommages, par télécopie, à la DDAF et à l'ONCFS (télécopie : 04.92.56.05.71.) ;
- les **dossiers complets de constat de dommages**, à la DDAF ;
- les **prélèvements d'excrément ou poils**, au congélateur départemental, correctement identifiés (date, département, commune, nom et organisme du correspondant et éventuellement numéro de prélèvement).

Pour les demandes de conseils techniques ou d'appui technique spécifiquement liés à une espèce, les correspondants pourront contacter :

- pour le **loup**, Thierry DAHIER (Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage, Micropolis – La Bérardie – 05000 GAP, Tél./Fax. : 04.92.56.05.71. et E.mail : rezoloup@onc.gouv.fr)
- pour le **lynx**, Jean-Michel VANDEL (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Montfort – 01330 BIRIEUX Tél. : 04.74.98.19.23. Fax. : 04.74.98.14.11. et E.mail : rezolynx@onc.gouv.fr.)

Dans le cas particulier de la compensation financière des dommages sur le cheptel domestique, la procédure du « Réseau Grands Carnivores lynx loup » respecte la spécificité des barèmes lynx et loup. L'harmonisation des barèmes de compensation financière et des modalités enca-

drant la décision de compensation, différente entre les deux procédures devrait à terme être également mise en place (Cf. Bulletin d'Information n°3, rubrique « La vie dans les Réseaux départementaux »). Notons que la procédure de recueil et de vérification des données reste pour l'instant **inchangée dans le Jura et les Vosges**, du fait de l'absence du loup !

■ **Le « Réseau lynx » a été étendu au département des Alpes de Haute-Provence**

Les 6 et 7 juin 2000, à DIGNE-les-BAINS, 24 nouveaux correspondants ont été formés à la reconnaissance des indices de présence du lynx. Ces personnes de terrain auront comme difficile tâche d'apporter des preuves sur la présence du lynx dans ce département. Des fortes présomptions de présence du lynx existent en effet depuis 1996 mais les preuves manquent. Il s'agit également d'éviter que ne se développent les rumeurs et plus encore les psychoses comme celle qui avait été notée en 1999 dans le village de Méailles (04) où une femme avait déclaré avoir été attaquée par un lynx (cf. Bulletin n°4, rubrique « Quand on parle du lynx »).

■ **Utilisation des pièges photographiques**

Le « Réseau lynx » possède des pièges photographiques pouvant être utilisés pour déceler la présence du lynx. Au cours du dernier semestre la présence du lynx a été confirmée grâce à ce matériel : le 11 mai 2000, dans l'exploitation de Mme DORAND à CERNON (39) (Photo 1) et le 1^{er} avril 2000 à GUYANS-VENNES (25) dans la vallée du Dessoubre (Photo 2). Les appareils photos avaient été disposés par Laurent BALESTRA (Service départemental de garderie du Jura, ONCFS) dans le premier cas, et Stéphane REGAZZO (Service départemental de Garderie du Doubs, ONCFS) et Loïc COAT (cinéaste indépendant) dans le second cas. Les caractéristiques techniques de ce matériel et leur conditions d'utilisation ont été présentées dans le précédent bulletin. Ce matériel peut être utilisé par l'ensemble des correspondants du « Réseau Lynx » en contactant la personne responsable du matériel dans votre département (Tableau I). Si aucun matériel n'est disponible dans votre département, contacter les

responsables des départements voisins où J.M. VANDEL (ONCFS BIRIEUX - coordonnées précisées en pied de page 1). Ce matériel est d'utilisation simple, mais un peu d'entraînement est nécessaire. L'expérience peut être facilement



Photo 1 : lynx photographié à proximité d'un cadavre d'ovin, le 11 mai 2000 à Cernon (39)
L. BALESTRA (ONCFS)

acquise en testant le matériel en condition réelle sur le passage d'autres animaux (renard, blaireaux, chevreuil...). N'hésitez surtout pas à emprunter ce matériel pour vous faire la main.

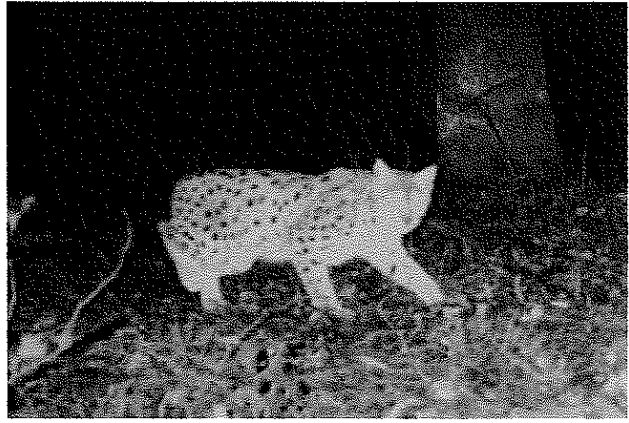


Photo 2 : lynx photographié à proximité d'un cadavre de chevreuil, le 1er juillet 2000 à GUYANS-VENNES (25) - S. REGAZZONI (ONCFS), L. COAT

Tableau I : Liste des personnes responsables des pièges photographiques

<i>Département</i>	<i>Nom Prénom</i>	<i>Organisme</i>	<i>Téléphone</i>
01	PATAY Alain	ONCFS	04.74.98.39.80
04	MELLETON Dominique	ONCFS	04.92.89.15.27
25	RENAUD Emmanuel	ONCFS	03.81.58.39.65
26	BERLEMONT Philippe	ONCFS	04.75.71.29.31
38	LANIECE Serge	ONCFS	04.76.78.87.87
39	BALESTRA Laurent	ONCFS	03.84.43.40.57
67	WECKER François	ONCFS	03.88.70.48.59
74	REVILLARD Camille	ONCFS	04.50.62.05.25

■ Deux autorisations d'élimination de lynx

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) a autorisé le 23 décembre dernier, la destruction par tir d'un lynx dans un élevage ovin situé sur la commune de CORVEISSIAT (01). Cette autorisation est valable pour l'année 2000. Le tir peut être effectif après la seconde attaque de lynx recensée durant l'année dans cette exploitation. Cette autorisation a été donnée avec l'avis favorable du Conseil National de la Protection de la Nature,

suite à une demande formulée la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de l'Ain, motivée par 10 attaques de lynx recensées dans cette commune en 1999.

En début d'année, l'exploitation en question a subi deux attaques de lynx. Depuis le 18 mars 2000, date de la seconde attaque, aucune occasion ne s'est produite, permettant aux agents du Service Départemental de Garderie de l'Ain (ONCFS) de mettre en place un affût pour l'élimination de cet animal.

Le MATE a également autorisé le 23 juin 2000, la destruction par tir d'un lynx dans le département du Jura pour prévenir de nouveaux dommages, en particulier dans deux exploitations localisées dans les communes de CERNON et CHEMILLA. Dans cette région (12 909 ha, 12 communes) située entre les vallées de l'Ain et de la Valouse, le nombre d'attaques de lynx est en

constante évolution depuis 1995 (1995 : 4, 1996 : 5, 1997 : 16, 1998 : 25, 1999 : 50, 2000 (1^{er} semestre) : 38). Cette autorisation, valable jusqu'à la fin de l'année 2000, a été donnée suite à une demande de la DDAF du Jura. La destruction du lynx sera réalisée par le Service départemental de garderie du Jura (ONCFS).

LES INEDITES DU RESEAU...

• Deux données « Probables » permettent de confirmer la présence du lynx.

Une observation visuelle est, par définition, difficilement vérifiable. Il est en effet difficile de s'assurer qu'un tiers a réellement observé un lynx. Pour cette raison, les observations visuelles sont rarement classées dans la catégorie des informations « Confirmées ». Néanmoins, dans certaines conditions, deux observations jugées « probables », bien étayées, permettent de « confirmer » la présence du lynx. Elles doivent avoir été réalisées dans le même secteur, à la même période et par des observateurs différents. Dans de tels cas, la concordance des faits permet en effet d'apporter un crédit supplémentaire à une simple suspicion de présence.

Les 30 et 31 mars 2000, deux automobilistes, MM. VIGNAND et PERROUSE, ont vu un lynx sur le CD30. Les observations ont été faites à 3 km de distance, au lieu dit « Col de Richemont » (localités de INJOUX-GÉNISSAT (01) et CHANAY (01)). Ces observations ont été vérifiées par Jean-Luc BRECHE (Service départemental de Garderie de l'Ain, ONCFS).

• Prédation de lynx sur le Grand Tétrás

Le 1er mai 2000, un cadavre de Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*) mâle adulte a été découvert sur une place de parade de la commune de CHAMPFROMIER (01) par Pascal MATHIEU et Michel RICHEROT (Service départemental de Garderie de l'Ain, ONCFS). Cet animal était en partie consommé. A proximité immédiate du cadavre, les deux correspondants du « Réseau lynx » ont observé une empreinte de lynx et ont prélevé des poils qui après examen microscopique se sont révélés être des poils de lynx.

A notre connaissance, cette prédation de lynx sur un Grand Tétrás est le premier cas signalé en France depuis le retour de ce préda-

teur en 1974 dans le Massif jurassien, 1976 dans les Alpes et 1983 dans le Massif vosgien. Dans les montagnes du Jura Suisse, un seul cas a été signalé, pour 617 proies du lynx retrouvées pendant la période 1988 et 1998 (JOBIN et al. 2000 ; cf. rubrique « Pour en savoir plus sur »).

Les tétraonidés représentent parfois dans les pays scandinaves une proportion non négligeable du régime alimentaire du lynx. Dans le Jura et les Vosges, ce faible taux de prédation s'explique probablement par la très faible probabilité de rencontre entre ces deux espèces. Le lynx, naturellement présent en faible densité, ne fréquente qu'occasionnellement les espaces, de plus en plus restreints, occupés par les Grand-Tétrás. En outre, le Grand-Tétrás, souvent perché le soir et la nuit, est peu vulnérable.

L'époque des parades reste vraisemblablement la période la plus critique pour le Grand-Tétrás. Les coqs rassemblés sur des places de « Chant », occupés principalement à défendre leur territoire, sont moins méfiants et plus facilement repérables par les prédateurs. Néanmoins, la majorité des places de chant du Massif jurassien sont suivies chaque année et la prédation par le lynx reste un événement rare et anecdotique.

• Présence du lynx sur la Montagne de l'Epine

Les 12 et 13 janvier 2000, Yves DERAÏN (Office National des Forêt) a suivi une piste de lynx sur plusieurs kilomètres, parcourant la montagne de l'Epine sur les localités de St-THIBAUD-de-COUZ (73) et St-JEAN-de-COUZ (73). Le 20 mai 2000, M. MORET-NIZET a observé à bord de son véhicule un lynx à 10 mètres pendant 10 secondes, sur la D916, à proximité du col de l'Epine (Commune de LA-MOTTE-SERVOLEX). Cette observation, vérifiée par Yves DERAÏN, a été jugée « PROBABLE ».

La Montagne de l'Épine, avec ses prolongements forestiers au nord (Mont-du-Chat, Mont-de-la-Charvaz, Mont-Landard) ou à l'ouest (Bois-de-Glaize) est une voie de communication entre le sud du Massif jurassien et le massif de la Chartreuse dans les Alpes. Le recueil régulier de données sur cet axe permettra à terme de montrer l'importance de ce corridor pour l'espèce. A u cours du premier semestre 2000, la présence du lynx a été suspectée à trois reprises dans le massif de la Chartreuse : des restes d'ongulés sauvages, classés comme indices « probables » de lynx, ont été découverts les 16 février, 29 mars et 7 mai sur les communes de SARCENAS (38), St-PIERRE-de-CHARTREUSE (38) et PROVEYSIEUX (38), par M. BOQUERAT, Yvan ORECCHIONI (Office national des Forêts) et M. BUFFART (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

• **Des lynx sédentaires dans la région de LA-BRESSE (88)**

Le 7 mars 2000, Jean-Claude CLAUDEL, Bernard LOUIS et Christian BOURGAU, du Service Départemental de Garderie des Vosges (ONCFS), ont observé les pistes de deux lynx différents au lieu dit La-Tour-des-Rochers sur la localité de LA-BRESSE (88). En suivant ces pistes ils ont découvert deux cadavres de chamois, une femelle adulte et son jeune.

La présence simultanée de deux lynx de taille adulte à cette époque est très certainement un indice de la présence d'adulte(s) sédentaire(s), et de la présence possible de reproduction. Il peut s'agir d'une femelle accompagnée d'un jeune de l'année non encore émancipé ou alors de deux adultes qui se sont retrouvés lors du rut.

• **Perte du signal télémétrique du lynx relâché le 29 juin 1999 dans la Forêt Domaniale du Champ du Feu (67)**

Cette jeune femelle, « égarée » dans des habitations probablement après la mort de sa mère, avait été relâchée après sept mois de captivité, à 10 km environ de son lieu de capture, équipée d'un collier émetteur (cf. Bulletin du réseau lynx n°3). Au cours des six mois qui ont suivi sa remise en liberté, cet animal s'est parfaitement réadapté à la vie sauvage en fréquentant un espace d'environ 11 000 ha, centré sur son site de lâcher (cf. Bulletin du réseau lynx n°4).

Au cours du premier semestre 2000, ce lynx a été localisé à 22 reprises dans la région de GRENDELBRUCH (67). Seize localisations ont été réalisées dans la petite vallée du Grendelbach sur les communes de MUHLBACH-sur-BRUCHE et MOLLKIRCH, durant les mois de janvier (n=7), février (n=5), fin mars début avril (n=2) et fin avril (n=2). Cette femelle a été également été repérée durant la première quinzaine de mars sur le versant Est du Schwarzkopf (commune de ROSHEIM, n=3), puis à la mi-avril dans la vallée de la Magel (commune de GRENDELBRUCH, n=1) à quelques centaines de mètres de son lieu de capture, et fin mai dans la vallée du Barembach (commune de BAREMBACH, n=1).

La dernière localisation a été réalisée, le 6 juin 2000, dans la commune de GRENDELBRUCH, à proximité du hameau « Muckenbach ». Depuis cette date le signal radio n'a plus été obtenu dans la région malgré différentes recherches effectuées en véhicule les 21 et 26 juin et les 6 et 11 juillet 2000, puis en avion les 17 juillet et 1^{er} août 2000.

La perte du signal émetteur, peut être due à une défaillance technique du collier émetteur ou à un acte de braconnage. Les données en notre possession ne nous permettent pas de privilégier l'une ou l'autre de ces causes.

L'hypothèse du décantonnement de ce lynx dans une autre région peut en revanche être exclue car les recherches aériennes ont porté sur un secteur plus vaste que l'aire déjà fréquentée par cet animal. En outre, cet animal a été extrêmement casanier et n'a jamais cherché à prospecter des secteurs éloignés l'obligeant à traverser des obstacles comme la vallée ouverte de la Bruche.

Ces résultats montrent qu'un lynx juvénile, qui avait tenté à deux reprises de pénétrer dans une maison d'habitation, peut se réadapter à la vie en milieu naturel après une courte période de captivité. Cet animal a été observé le 7 janvier 2000 (15 minutes à 20 mètres) par Bernard HERMENT du Service départemental de Garderie du Bas-Rhin (ONCFS) en bonne condition physique et avec un embonpoint satisfaisant.

Le suivi par radio-pistage de cet animal au cours du premier semestre 2000 a été réalisé par les agents de l'ONCFS, Olivier AUGÉ, Jean-Marc COMBACON, Nicolas FLON et Jean-Luc GRANDADAM de la Brigade Mobile d'Intervention de GERSTHEIM, Bernard HERMENT, Philippe MALATERRE, Jean MEHN, Vincent MONTIBERT, Didier WAGNER et François WECCKER du Service départemental de Garderie du Bas-Rhin et Christine St-ANDRIEUX et François LEGER de la Direction de la Recherche et du Développement.

• **34 données collectées en six mois par un même correspondant**

Au cours du premier semestre 2000, Loïc COAT, a collecté 34 données sur la présence du lynx, confirmées (n=32) ou probables (n=2), dans 16 communes différentes des départements du Jura et de l'Ain. Il a recensé 23 pistes différentes, 8 proies sauvages et 8 observations visuelles dont 6 réalisées par lui-même lors d'affûts à proximité de troupeaux domestiques (n=5) ou à bord de son véhicule (n=1).

Ce palmarès exceptionnel obtenu

sans suivi par radio-pistage n'a été possible que grâce à la prospection régulière de secteurs habituellement fréquentés par le lynx et à une ténacité toute bretonne ! En six mois, Loïc COAT aura parcouru, 100 km à ski, 500 km à pied et en raquette, et 10 000 km en voiture. Il aura réalisé environ une centaine d'heures d'affûts par mois. Toute cette énergie a été mobilisée pour le repérage et la réalisation d'images pour son second film sur le lynx (cf. Bulletin n° 4).

D'après Loïc, le lynx utilise les mêmes passages pour fréquenter son domaine d'activité. La surveillance de ces sites est un bon moyen pour vérifier la présence de l'espèce dans une région donnée, à condition bien entendu que ces « passages obligés » soient connus. L'utilisation de pièges photographiques peut permettre une surveillance quasi-permanente de ces sites. Des premiers essais réalisés en Suisse par Jens LAAS du centre KORA (Projets de recherches coordonnées pour la protection et la gestion des carnivores en Suisse) montrent que non seulement il semble possible de déceler la présence de l'espèce mais que la mise en place de nombreux pièges photos pourraient permettre d'obtenir un indice d'abondance reflétant la densité des lynx présents (cf. KORA info 1/00). A surveiller...

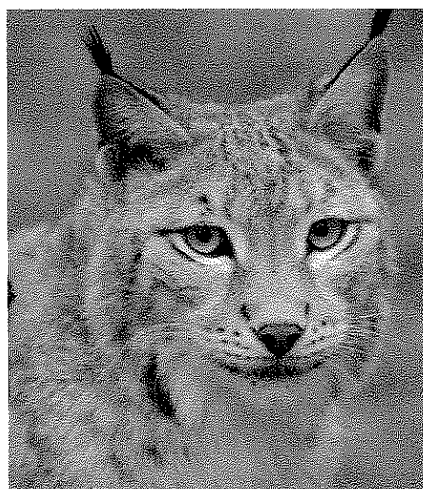
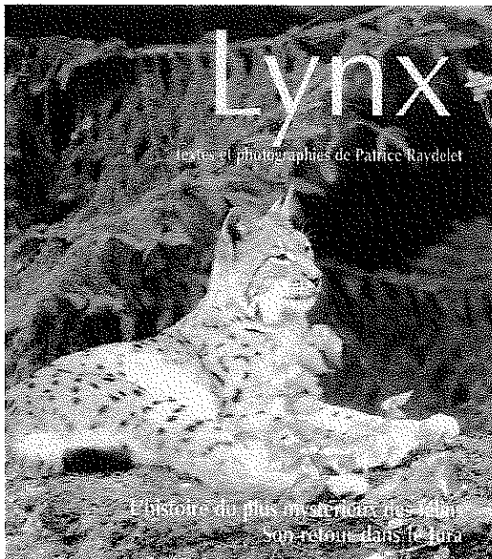


Photo de Patrice RAYDELET

QUAND ON PARLE DU LYNX

▲ Le livre de l'année : Lynx, l'histoire du plus mystérieux des félins, son retour dans le Jura.

Patrice RAYDELET a publié, début 2000, aux éditions Aéropage un livre de 78 pages consacré au lynx. Trois chapitres abordent successivement, la biologie et l'écologie de l'espèce, les superstitions et autres images fantaisistes du « loup-cervier » propagées par les hommes depuis l'Antiquité et enfin l'histoire de la présence du lynx dans le Jura, du Moyen Age à nos jours. Cinquante superbes photographies inédites réalisées par l'auteur illustrent un texte riche reposant sur une connaissance bibliographique et s'inspirant largement des données du « Réseau lynx ». De façon originale, l'auteur a donné la parole aux représentants des éleveurs, des chasseurs et des défenseurs de l'Environnement qui se sont librement exprimés sur la cohabitation avec cette espèce. Un livre à recommander pour « *réhabiliter cette espèce et faire table rase des superstitions...* ».



Les éditions Aéropage et Patrice RAYDELET accordent une réduction de

20 francs aux correspondants du réseau lynx (personnes ayant participé à l'une des sessions de formation organisée par l'ONC), qui peuvent se procurer ce document pour un montant de 140 francs (port inclus) en contactant directement Monsieur Jean-Luc BESSON (21, rue Georges Trouillot – 39000 LONS-le-SAUNIER, Tél. : 03.84.24.77.76. Fax. : 03.84.24.88.94 E.mail : www.editions-aeropage.com).

▲ Réunion dans le Sundgau

A la demande des Services Vétérinaires, la Préfecture du Haut-Rhin a organisé le 11 février 2000, à Koestlach (68) dans la région du Sundgau (Jura alsacien), une soirée publique d'information sur le thème du lynx. Après la présentation des 20 premières minutes du film de Loïc COAT intitulé « Vivre lynx dans le Jura », Jean-Michel VANDEL (ONCFS) a présenté une synthèse des données du Réseau-lynx collectées dans les Massifs jurassien et Vosgien, et plus précisément dans la région du Sundgau. Mlle Christine ROEGEL (Services Vétérinaires du Haut-Rhin – Coordinateur du Réseau Lynx dans le Ht-Rhin) a rappelé la procédure à suivre pour la compensation des dommages de lynx, et Roland KETTERLIN (Service Départemental de Garderie, ONCFS) a présenté le rôle des correspondants.

Depuis plusieurs années, des données sur la présence du lynx sont collectées dans la région du Sundgau (Altenach, Attenschwiller, Kappelen, Leymen, Ligsdorf, Muespach-le-Haut, et Oltingue). Ces informations sont à relier directement avec la proche présence du lynx dans le Jura Suisse. Il apparaît peu probable que l'espèce puisse à partir du Sundgau rejoindre le Massif vosgien, éloigné et isolé par des milieux ouverts où la présence humaine et les infrastructures

linéaires constituent vraisemblablement une barrière difficilement franchissable.

▲ Réunion des experts du groupe SCALP

Du 13 au 15 juin 2000, les experts du groupe SCALP (Status and Conservation of the Alpine Lynx Population) se sont réunis à Alpe Devero (Italie) pour présenter une mise à jour du statut et de la surveillance de la présence du lynx dans l'arc Alpin.

L'initiative SCALP a pour buts de (1) mieux connaître le statut de l'espèce dans les différents pays concernés, (2) proposer des mesures pour protéger les noyaux de population, (3) mettre en place un suivi permanent de la présence de l'espèce et (4) inciter les Organisations Gouvernementales (OG) ou Non Gouvernementales (ONG) à coopérer pour mettre en place un programme international de restauration à long terme de la population du lynx dans les Alpes.

Le groupe SCALP avait organisé en 1995 un premier séminaire à Engelberg (CH). Les actes de cette rencontre ont été publiés dans la revue italienne de mammalogie *HYSTRIX* (vol. 10(1), 1998) et dans les *Rencontres Environnementales* du Conseil de l'Europe (n° 38, 1998, Strasbourg). Depuis, les activités du groupe se sont ralenties mais ont été réactivées récemment grâce à la contribution financière de la LCIE (Large Carnivore Initiative for Europe). Dans les mois à venir, le Groupe SCALP travaillera à l'édition de la carte actualisée de la présence du lynx dans les Alpes, à la rédaction d'un rapport sur le statut de l'espèce dans les différents pays et à la

conception d'un plan de conservation qui pourrait être discuté avec les OG et ONG lors d'un second séminaire.

▲ Trois lynx empoisonnés en Suisse en février

Les cadavres d'une femelle et de ses deux jeunes ont été trouvés dans le canton de Vaud. Les analyses ont montré qu'ils avaient été empoisonnés. Une plainte a été déposée contre X. A la même époque, une enquête a été ouverte pour l'envoi d'un colis adressé au Ministère Fédéral à Bern, contenant quatre pattes de lynx accompagnées d'une carte postale qui disait que ce paquet provenait « des chasseurs de Berne ». Ces actes de braconnage sont révélateurs d'une opposition récente due à la prédation du lynx sur le cheptel domestique et au statut d'espèce protégée.

Dorénavant, en Suisse, les autorités pourront accorder, comme en France, des autorisations de tir d'individus responsables de dégâts répétés sur le cheptel domestique. Plusieurs lynx ont tué des ovins, entraînant le mécontentement des propriétaires malgré leur droit à une compensation financière des pertes constatées dues au lynx.

Les chasseurs se plaignent que le lynx ne tue pas seulement des chevreuils et des chamois, mais qu'il les rend plus difficile à chasser. Ils craignent également que plusieurs populations isolées d'ongulés sauvages soient décimées.

Ces informations sont extraites de la revue *Cat-News* (n°32) de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

POUR EN SAVOIR PLUS SUR...

◆ L'utilisation de radio-transmetteur intrapéritonéal pour le suivi de jeunes lynx : anesthésie, survie et comportement :

ARNEMO J.M., J.D.C. LINNELL, S.J. WEDUL, B. RANHEIM, J. ODDEN & R. ANDERSEN (1999) - Use of intraperitoneal radio-transmitters in lynx *Lynx lynx* kittens : anaesthesia, surgery and behaviour. *Wildlife Biology*, 5 : 245-250.

L'utilisation de radio-transmetteur implanté dans la cavité intrapéritonéale a été testée pour le suivi de jeunes lynx en 1997 et 1998 en Norvège. Neuf lynx âgés de moins de 5 semaines ont été capturés, anesthésiés à l'aide d'une combinaison de médétomidine (0.08 mg/kg) et kétamine (5 mg/kg) et ont subi une opération chirurgicale permettant l'implantation d'émetteur de 7 g ou 20g suivant le modèle. Aucune complication ne s'est produite au cours de l'opération. Tous les jeunes ont été à nouveau acceptés par leur mère qui les ont transportés dans une nouvelle tanière dans un rayon d'un km. Tous les jeunes ont survécu durant les trois mois qui ont suivi l'opération. Six jeunes ont été ré-examinés 4 à 5 mois après l'opération. Dans tous les cas, les implants étaient libres dans la cavité intrapéritonéale. Ces premiers résultats sont encourageants et pourront vraisemblablement être utiles pour l'étude d'autres félidés de taille similaire ou plus importante.

◆ **L'utilisation des observations visuelles pour analyser l'habitat et la distribution du lynx pardelle :**

PALMA L., P. BEJA & M. RODRIGUES (1999) - The use of sighting data to analyse Iberian lynx habitat and distribution. *Journal of Applied Ecology*, 36 : 812-824.

Le lynx pardelle, qui ne subsiste que dans certaines régions d'Espagne et du Portugal, est l'un des félins les plus rares au monde. Son aire de répartition est très morcelée, et le lynx Pardelle *Lynx pardinus* est le plus souvent présent à faible densité dans des régions montagneuses reculées. Les seules informations sur l'espèce sont des observations visuelles obtenues par enquête. Cette étude a cherché à mettre en relation l'habitat du lynx et la distribution des observations visuelles collectées à l'ouest de l'Algarve (Portugal) entre 1990 et 1995. L'habitat a été décrit par des variables d'environnement, de topographie, de perturbation humaine et d'abondance du lapin, dans des cellules de 25 km², entourant les observations visuelles. Une comparaison a été faite avec d'autres cellules choisies au hasard à l'intérieur de la zone d'étude. Les observations de lynx ont été logiquement associées avec un habitat caractéristique prévisible. La probabilité d'observer le lynx estimée par un modèle de régression logistique a augmenté avec l'abondance du lapin et la proportion de surface couverte par le maquis méditerranéen et a diminué avec la densité des routes et une augmentation du développement agricole. Ce modèle a permis de classer correctement 85.7% des observations visuelles de lynx et seulement 20.7% des cellules prises au hasard ont été mal classées. A partir de ce modèle, une carte prédictive de la présence du lynx pardelle dans l'ouest de la région de l'Algarve a été élaborée. Trois secteurs bien circonscrits de forte potentialité pour l'observation de l'espèce ont été identifiés, correspondants probablement aux noyaux de cette population dans cette région. Cette analyse suggère que les observations visuelles de lynx ont pu fournir une première approximation des caractéristiques de l'habitat et de la distribution du lynx quand les informations manquaient.

◆ **Le spectre alimentaire, les proies préférentielles et le taux de consommation du lynx Eurasien dans les montagnes du Jura Suisse.**

JOBIN A., P. MOLINARI & U. BREITENMOSER (2000) - Prey spectrum, prey preference and consumption rates of Eurasian lynx in the Swiss Jura Mountains. *Acta Theriologica*, 45 : 243-252.

Six cent dix sept proies découvertes lors du radio-pistage de lynx dans les montagnes du Jura suisse ont été examinées de mars 1988 à mars 1998 pour étudier le spectre alimentaire du lynx, ses proies préférentielles et le taux de consommation des proies. Le chevreuil et le chamois ont été les proies principales (respectivement 69% et 22 % des proies trouvées), puis viennent le renard, le lièvre d'Europe, le chat domestique, le chat forestier, la marmotte, la martre, le grand tétaras, et le blaireau. La durée de consommation d'un ongulé a varié de 1 à 7 jours suivant la taille de la proie. Le taux de consommation des lynx mâles, des femelles seules, des femelles avec jeunes a varié de 3.2 à 4.9 kg par nuit, avec une augmentation en fonction de l'âge des jeunes. En incluant les nuits sans consommation de proie (temps entre la fin de la consommation d'une proie et la capture de la proie suivante), le lynx a consommé 2 ± 0.9 kg par jour. Le temps moyen écoulé entre la fin de consommation d'une proie et la capture d'une autre proie a été de 1.5-2 jours pour les femelles avec ou sans jeunes, et 2.5 jours pour les mâles. Au total, l'intervalle moyen entre deux captures consécutives a été de 5.9 jours pour les mâles et 5.2 jours pour les femelles. La présence d'un ou plusieurs charognards (renard, grand corbeau ou les deux) a été détectée sur 38% des carcasses. Quoique 69% des proies aient été des chevreuils - contre seulement 22% de chamois -, les auteurs émettent l'hypothèse que dans les forêts des montagnes du Jura, le chamois est plus vulnérable que le chevreuil à la prédation du lynx.

LES DONNEES

Au premier semestre 2000, les correspondants du Réseau lynx ont examiné et vérifié 189 données (Tableau II). Vingt huit d'entre elles n'ont pas été retenues, car elles étaient non caractéristiques (8 informations non-confirmées, 5 insuffisamment documentées et 15 douteuses).

Les données retenues pour étudier la présence du lynx (données confirmées et probables) ont été collectées pour 81,5 % des cas dans le Massif jurassien ($n=131$), pour 10.5 % dans le Massif vosgien ($n=17$) et pour 8 % dans le Massif alpin ($n=13$). La forte proportion de données obtenues dans le Massif jurassien par rapport aux régions est due pour une part aux proies domestiques plus nombreuses dans ce massif que dans les autres (Massif alpin : $n=1$, 7.5 % du total des données, Massif jurassien : $n=62$, 47% et Massif vosgien : $n= 0$). Par rapport au premier semestre 1999, le nombre de données collectées a été multiplié par 1.4 dans le Massif alpin, 1.9 dans le Massif jurassien, et est resté stable dans le Massif vosgien. Ces différences inter-annuelles sont néanmoins dif-

ficilement interprétables en l'absence de mesure de la pression d'observation.

⇒ L'AIRE DE REPARTITION

La méthode

L'analyse développée actuellement vise à étudier l'évolution de la présence du lynx par période de 3 ans. Il est en effet difficile de pouvoir dresser une cartographie cohérente de la présence du lynx à partir de données collectées durant une seule année. Les données collectées au cours du premier semestre 2000 seront intégrées dans la carte de répartition du lynx pour la période 1999-2001.

La carte 1 montre l'aire de présence du lynx établie à partir des données confirmées et probables collectées du 1^{er} janvier 1999 au 30 juin 2000. Cette cartographie provisoire permet à mi-échéance de pouvoir visualiser les secteurs déjà occupés et d'orienter dans les mois à venir les recherches vers les zones forestières non encore occupées.

Massif alpin

L'aire de présence du lynx couvre une superficie totale de 2 196 km² répartie en une multitude d'îlots de présence le plus souvent de superficie minimum (81 km², 9 mailles) localisés dans les cinq départements des Alpes du Nord. Ces îlots de présence ne couvrent qu'une petite portion des grands massifs forestiers comme le Chablais, les Aravis, les Bauges, la Chartreuse ou le Vercors. Une sous-estimation de l'aire occupée est possible. Cette sous-estimation pourrait être liée à la difficulté de découverte des indices dans les Alpes. De nombreux secteurs favorables sont difficilement accessibles, en particulier l'hiver, ce qui ne permet pas la découverte d'indices par des tiers et leur vérification par les correspondants du réseau. En outre, les restes de proies sauvages et domestiques ne sont pas exploitables car rapidement consommés par les charognards.

Dans les mois à venir, l'attention des correspondants du réseau doit porter sur l'ensemble du Massif alpin et en particulier dans les vastes massifs forestiers où aucune donnée n'a été recueillie depuis un an et demi (Bauges, extrémité nord du Vercors dans le département de l'Isère, le quart Sud-Est du département de la Drôme).

Massif jurassien

L'aire de présence du lynx couvre une superficie totale de 5 463 km². Au sud de la latitude de LONS-LE-SAUNIER (39), elle forme une aire compacte et massive d'une superficie de 4194 km², couvrant la quasi totalité des massifs montagneux et forestiers. En revanche, au Nord de la latitude de LONS-LE-SAUNIER (39), l'aire de présence du lynx est morcelée et discontinue. La présence a été notée dans la vallée de la Loue (25), la vallée du Dessoubre (25), à l'extrême Ouest des Monts du Lomont (25), dans la région de Beaucourt (90) et dans le Sundgau (67).

Dans les mois à venir, l'attention des correspondants devra porter principalement sur les secteurs suivants : les régions d'E-

challon (01), d'Aranc (01), du Grand-Colombier (01), de l'extrême Sud du Bugey (01), des forêts des Moidons (39), de la Joux (39) et d'une façon générale sur l'ensemble du département du Doubs

Massif vosgien

L'aire de présence du lynx couvre une superficie totale de 1 719 km². Elle forme une aire continue sur le versant Alsacien des Vosges moyennes et du Sud. En revanche, au Nord et à l'Ouest de cette aire de présence compacte, la présence du lynx a été notée de façon isolée dans la région de SAVERNE (67) et de BAINS-LES-BAINS (88). Ces deux îlots de présences sont situés dans le prolongement forestier des Vosges moyennes et du Sud.

Dans les mois à venir, l'attention des correspondants devra porter plus particulièrement sur les versants Franc-comtois et Lorrain du Massif vosgien mais également sur le versant Alsacien au Nord de la latitude de Strasbourg, dans les Vosges du Nord (67) et la région de Wangenbourg-Engenthal (67).

➡ LA PREDATION SUR LE CHEPTEL DOMESTIQUE

Soixante trois cas de prédation de lynx sur le cheptel domestique (données confirmées ou probables) ont été enregistrés, au cours du premier semestre 2000 (Tableau III), soit une augmentation de 128.5 % par rapport à 1999 pour la même période (n=49). Cette évolution du nombre de dommages est due essentiellement à l'augmentation des attaques dans le département du Jura (1999 : n=34, 2000 : n=53), et plus précisément dans un secteur de 11 000 ha situé entre les vallées de l'Ain et de la Valouse (1999 : n=9, 2000 : n=38). Dans ce secteur, deux exploitations situées sur les communes de CHEMILLA et CERNON ont subi en 2000 respectivement 25 et 9 attaques (Tableau IV).

Le MATE a autorisé le 23 juin dernier, la destruction par tir d'un lynx dans cette région pour prévenir de nouveaux dommages (cf. la rubrique « la vie dans les réseaux dé-

Tableau II : Nombre d'informations vérifiées par les correspondants au cours du 1^{er} semestre 2000

MASSIF	DEPT	FIABILITE						TOTAL	
		Confirmée	Probable	Probable Douteuse	Douteuse	Non- Identifiée	Non- Confir- mée	PRESENCE LYNX (1)	GENERAL
ALPIN	4		1					1	1
	5		1	1	1		1	1	4
	26				1		1	0	2
	38		3		1	2	2	3	8
	73	1	3				1	4	5
	74		4	1		1	2	4	8
	TOTAL	1	12	2	3	3	7	13	28
JURASSIEN	1	17	5		1			22	23
	25	1	2					3	3
	39	86	20		1	1	1	106	109
	TOTAL	104	27		2	1	1	131	135
VOSGIEN	67		1					1	1
	68	8	7	4	4	1		15	24
	88	1						1	1
	TOTAL	9	8	4	4	1		17	26
TOTAL		114	47	6	9	5	8	161	189

(1) Fiabilité confirmée et probable

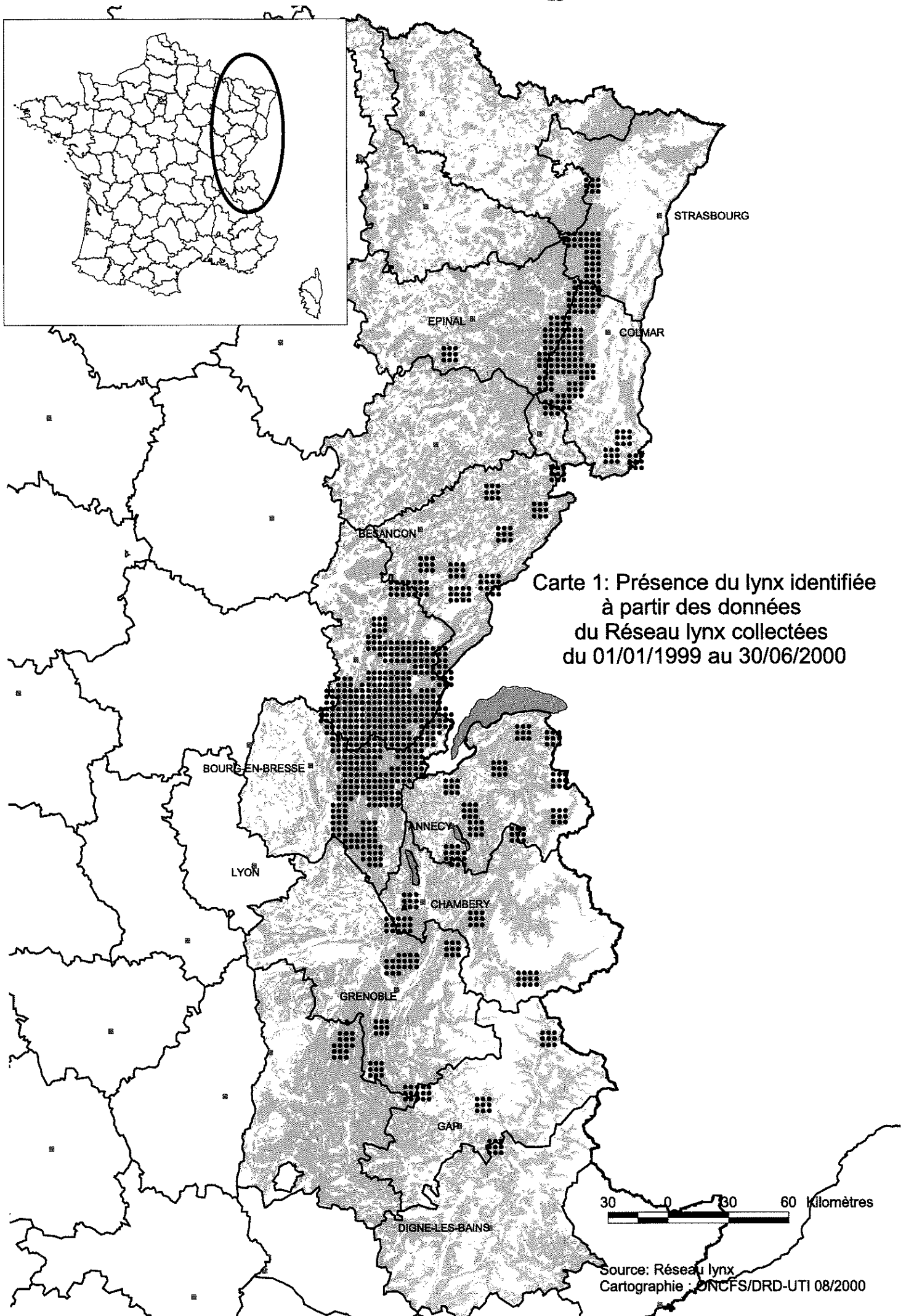
Tableau III : Nature des données retenues (confirmée et probable) pour l'analyse de la présence du lynx

MASSIF	DEPT	Type d'INDICE					TOTAL
		Proie domestique	Empreinte(s) Piste(s)	Observation visuelle	Proie sauvage	Donnée avec plu- sieurs indices	
ALPIN	4	1					1
	5			1			1
	38				3		3
	73		1	3			4
	74			2	1	1	4
	TOTAL	1	1	6	4	1	13
JURASSIEN	1	9	3	5	3	2	22
	25			2		1	3
	39	53	21	18	6	8	106
	TOTAL	62	24	25	9	11	131
VOSGIEN	67			1			1
	68		7	6	2		15
	88					1	1
	TOTAL		7	7	2	1	17
TOTAL		63	32	38	15	13	161

Tableau IV : Liste des communes ayant subi au moins 3 attaques de lynx sur le cheptel domestique

DEPARTE- MENT	COMMUNE	FIABILITE		TOTAL
		Confirmée	Probable	
JURA	CERNON	9	0	9
	CEZIA	4	0	4
	CHEMILLA	24	1	25
	ECRILLE	4	1	5

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx



Carte 1: Présence du lynx identifiée
à partir des données
du Réseau lynx collectées
du 01/01/1999 au 30/06/2000

30 0 30 60 kilomètres

Source: Réseau lynx
Cartographie: ONCFS/DRD-UTI 08/2000